

CARRE BLEU 1B

Limiteur enregistreur de pression acoustique à coupure par bande d'octave

Le **CARRE BLEU 1B** est un Limiteur Enregistreur Afficheur (L,E,A) de pression acoustique répondant à la norme NF S31-122-1 relative aux lieux de diffusion sonore amplifiée

Conforme à la norme
NF S31-122-1
Audio analogique
et numérique
standard AES/EBU
et SPDIF



- Coupure secteur par rapport à des seuils de pression acoustique **en niveau global**.
- Coupure secteur par rapport à des seuils de pression acoustique par **bande d'octave**.
- Le limiteur carré bleu dispose d'un serveur web embarqué pour faciliter le paramétrage, la visualisation de l'historique et l'affichage des événements conformes à la norme NF S31-122-1.
- Visualisation (sans logiciel) et transfert de l'historique sur clé USB ou via le serveur web.
- Visualisation en temps réel des évolutions sonores (pages web) sur n'importe quel navigateur et OS
- Mesure de la pression acoustique par bandes d'octave de la 31 Hz à la 8000 Hz, chaîne de mesurage répondant à la classe 2.
- Sonomètre équipé d'un système permettant le contrôle du bon fonctionnement de la chaîne de mesure

- Enregistrement des données sur 12 mois.
- Gestion de l'ouverture des portes/fenêtres (abaissement des seuils), gestion alarme incendie
- Avertisseur visuel (gyrophare, oreille kelson, colonne lumineuse) en option.
- Fourni avec câble de 20m pour connecter le micro de mesure et câble RJ45.
- Afficheurs déportés en option.
- Dimensions : 285 x 110 x 40 mm.
- Alimentation : 220 V



CARRE BLEU 1B +AFF
avec afficheur triple
(dB(A), dB(C), LPC)
pour informer le public.



Vue de dessous

Le CARRE BLEU 1B fonctionne :

- **En mode coupure** sur l'équipement de sonorisation. Le Carré Bleu surveille les niveaux sonores pour éviter le dépassement des valeurs programmées, il limite le niveau sonore à partir des niveaux par bandes d'octave : 31Hz, 63Hz, 125Hz, 250Hz, 500Hz, 1KHz, 2KHz, 4KHz, 8KHz classification 1B de la norme NF S31-122-1.
- Paramétrage par serveur web, protection des réglages par mot de passe.
- En cas d'atteinte d'une ou plusieurs octaves à surveiller, le limiteur provoque l'arrêt momentané (réglable) de l'alimentation secteur de la sonorisation.
- Coupure à partir d'un niveau moyen en dB(A) et dB(C) ou par bandes d'octave.
- Sorties pour alarmes lumineuses ou afficheurs.

Enregistrement

- Enregistrement des LAeq et LCEq 1 mn et 10 ou 15mn (Décret n°2017-1244 du 7 août 2017).
- Enregistrement des Leq 1 mn pour chaque bande d'octave.
- Enregistrement des Lpc maximal sur chaque période d'une minute.
- Durée d'enregistrement de 12 mois.
- Changement automatique d'heure d'été/hiver.
- Vérification et suivi de la mesure du sonomètre.